

Formation initiale :

Rencontre avec Pierre MÉHAIGNERIE

Nadine JAFFREDO, Déborah ODE, Valérie LACROIX, SORB

Bonjour à tous et à toutes,

Le 10 février 2012, nous avons rencontré Monsieur Pierre MÉHAIGNERIE pour lui présenter les inquiétudes de notre profession quant au projet gouvernemental, en particulier, concernant la réforme de notre formation initiale d'orthophoniste.

L'entretien s'est déroulé en toute courtoisie.

Après lui avoir brièvement rappelé l'historique des différentes réunions de travail entre ministères, représentants des centres de formation, syndicats... pour la reconnaissance de notre formation au niveau du grade Master 2, nous avons surtout insisté sur la lecture que nous faisons des propositions faites aujourd'hui, en annulation des promesses tenues hier par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ainsi, nous avons exprimé :

Notre opposition à une orthophonie à deux vitesses qui irait, selon nous, à l'encontre d'un accès aux soins pour tous en favorisant, entre autres, un déséquilibre entre zone urbaine et zone rurale.

Notre opposition à l'humiliante dévalorisation de notre formation universitaire avec le refus que, pour la plupart des orthophonistes, les compétences professionnelles soient bridées et l'accès aux travaux de recherche empêché.

Notre opposition au démantèlement et à la hiérarchisation de nos compétences professionnelles en considérant que, pour nous, chaque acte orthophonique exige un réel investissement et un engagement professionnels de qualité.

Monsieur MÉHAIGNERIE nous a attentivement écoutées. Il a posé quelques questions et lu devant nous le texte de Claire DE FIRMAS qui illustre clairement et simplement la réalité de notre métier et la problématique émanant des propositions gouvernementales.

Il nous a « servi » le leitmotiv de Xavier BERTRAND, ministre de la santé, à savoir :

« Oui, mais si on vous accorde cette reconnaissance, vous savez très bien que d'autres vont également la réclamer... »

Formation initiale

Nous lui avons alors rappelé que le nombre d'ECTS comptabilisés dans notre formation actuelle (et passée) nous permet tout de même de prétendre à cette légitime revendication !

Par contre, Monsieur MÉHAIGNERIE nous a clairement dit qu'il était, comme nous, contre la création d'une orthophonie à deux vitesses. Il semble, en effet, particulièrement sensible à la recherche d'un équilibre entre zone urbaine et zone rurale (au niveau social, culturel, éducatif...). Il y travaille activement, à son échelle et comprend ainsi nos préoccupations en ce domaine.

Nous pouvons donc, peut-être, compter sur lui pour appuyer au moins cette revendication...

A l'issue de ce rendez-vous, Monsieur MÉHAIGNERIE nous a assuré qu'il se ferait porte-parole auprès du Ministère de la Santé des 49 orthophonistes de sa circonscription, signataires de la pétition contre le projet gouvernemental actuel, et qu'il nous rendrait réponse écrite sous quinzaine.

Voilà...

En espérant vous avoir rapporté au mieux l'atmosphère et les aboutissements de cet entretien, nous restons à votre disposition pour toute question.

Affaire à suivre et croisons les doigts !!

VITRÉ, le 13 février 2012